

CONTRAT DE CONCESSION ORDINAIRE N° D8/C.O. 442 DU 25 / 01 / 1995.

Article 7. L'inexécution ou la violation d'une des conditions reprises ci-dessus entraînera de plein droit la résiliation du présent contrat. Dans les 30 jours après mise en demeure, le concessionnaire ordinaire ne satisfait pas à ses obligations, toutes sommes perçues par le trésor lui seront restituées acquises à titre d'indemnité.

Article 8. Pour tout ce qui concerne l'exécution du présent contrat, les parties déclarent élire domicile, LE CONCESSIONNAIRE ORDINAIRE dans les locaux de la zone de et à INGENDE, LA REPUBLIQUE DU ZAIRE, dans les locaux de la Conservation des Titres Immobiliers de la circonscription cadastrale de Moandaka à MBANDAKA;

Le présent acte a été fait à MBANDAKA, en double expédition, le 25 / 01 / 1995.

LE CONCESSIONNAIRE ORDINAIRE.
Pr. LA PLZ.

[Handwritten signature]

POUR LA REPUBLIQUE,
LE CONSERVATEUR DES TITRES IMMOBILIERS



Le Chef de Division Régionale
des Affaires Foncières
NONDI - EMPIA
Conservateur des Titres Immobiliers

Prix de référence et taxes
rénumératoires pour un montant
total de 4.017.000 NZ.-
payé suivant quit.n° 697301/0248
du 10 / 02 / 1995.
LE COMPTABLE,

[Handwritten signature]



Reçu pour inscription le 25 Janvier
1995 quatre-vingt-quinze
9962

Moandaka, le 25 Janvier 1995

Conservateur des Titres Immobiliers

[Handwritten signature]

Le Chef de Division Régionale
des Affaires Foncières
NONDI - EMPIA
Conservateur des Titres Immobiliers

ORIGINAL

72

Livre d'enregistrement

Zone de Lugenda

Vol. DLI Folio 50

Livre d'enregistrement

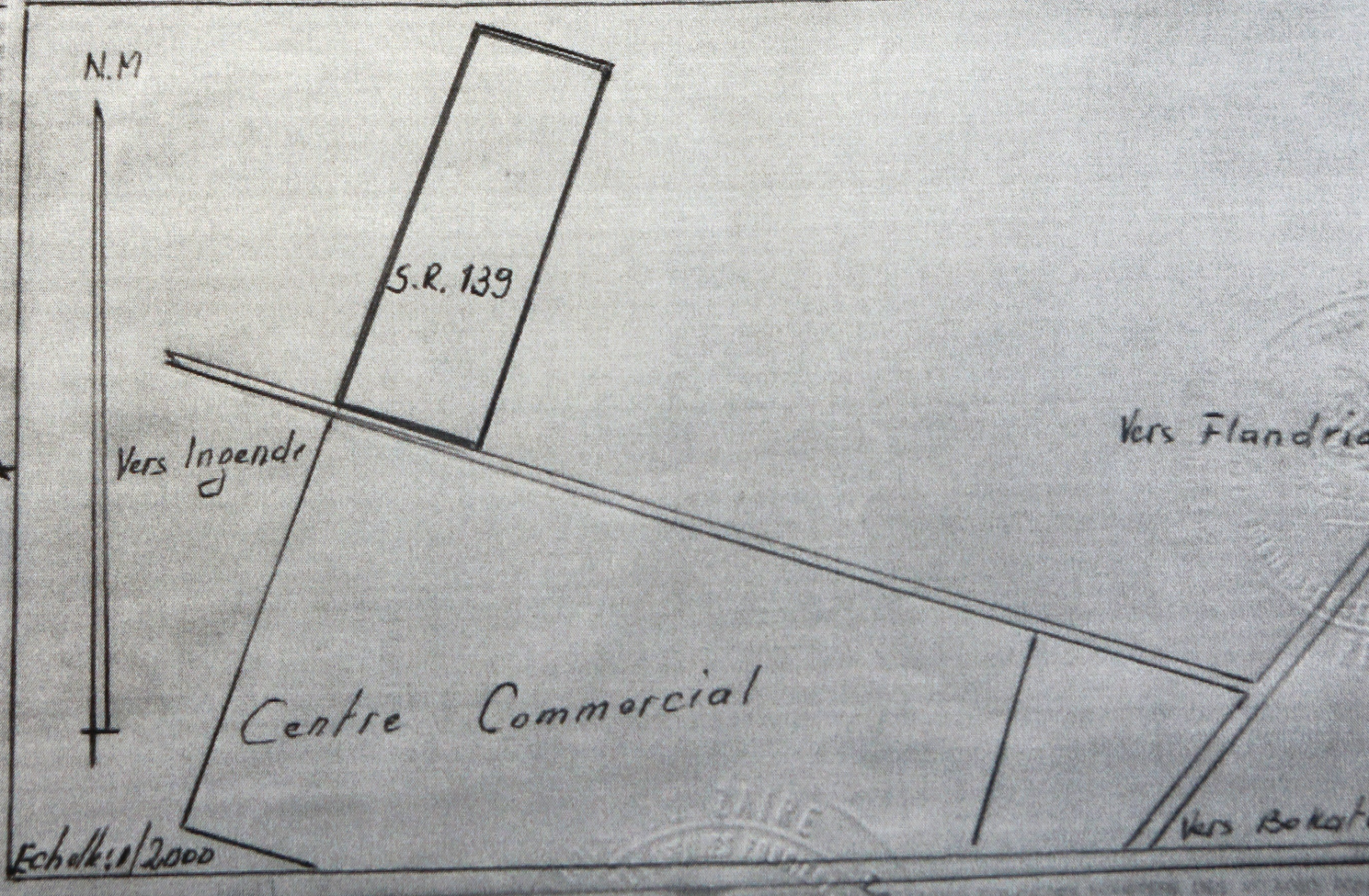
L
A
I
R
E

... dans le territoire de la concession de la parcelle n° 139, d'une superficie de 2,000 hectares, appartenant à la concessionnaire banika, ...

... le 20 Janvier 1994, par acte portant le numéro SR. 139 du plan cadastral de la zone de Lugenda, d'une superficie de 2,000 hectares, appartenant à la concessionnaire banika, ...

... un bâtiment commercial et ses dépendances, situés sur la parcelle n° 139, d'une superficie de 2,000 hectares, appartenant à la concessionnaire banika, ...

... les limites, tenants et aboutissants de la parcelle en cause sont indiqués sur le plan ci-joint, à l'échelle de 1 à 2,000.



Les charges qui grèvent cette concession sont indiquées d'autre part.

Etabli à banika le 20 Janvier 1994 mil neuf cent 1994.

[Signature]
Le Conservateur des Titres Immu-